

Suivi par Juliana HUET
Gestionnaire pédagogique
6^e Etage
4 rue Blaise Desgoffe
75006 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 63 53 55
juliana.huet@assas-universite.fr

Paris, le mardi 1er avril 2025

Le Président

À l'attention de Madame le Professeur Marianne GUILLE

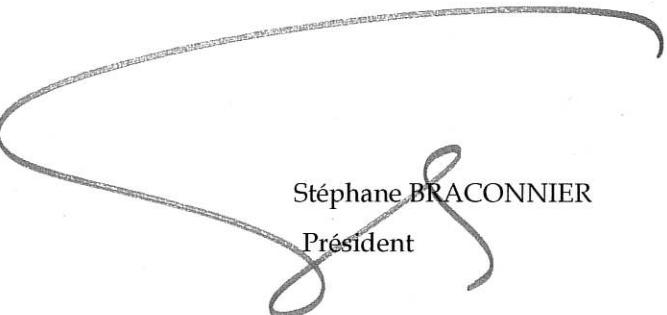
Objet : Jurys de délibérations année 2024-2025

Madame le Professeur, Chère collègue,

Je me propose, en application de l'article 19 de l'arrêté du 9 avril 1997, de vous désigner, pour la session d'examens de l'année universitaire 2024-2025, en qualité de Président du jury de délibération statuant sur l'admission des étudiants de 1^e année de master pour :

Master économétrie, statistique, parcours ingénierie, statistique et financière.

Vous remerciant d'accepter cette charge, je vous prie de croire, Madame le Professeur, en mon très sincère dévouement.



Stéphane BRACONNIER
Président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de 1^e année de Master économétrie statistique, parcours ingénierie, statistique et financière, est ainsi constitué :

Professeur d'université	GUILLE	Marianne
Professeur d'université	RIFQI	Maria
Professeur d'université	BOURGEOIS-GIRONDE	Sacha
Professeur d'université	VERGOPOULOS	Vassili
Professeur d'université	DE SOUSA	José
Professeur d'université	DUMITRESCU	Elena
Maitre de conférence	SKALLI-HOUSSAINI	Mohammed
Maitre de conférence	LANFRANCHI	Joseph
Maitre de conférence	KATT	Christina
Maitre de conférence	CAVACO	Sandra
Maitre de conférence	CORON	Catherine
Maitre de conférence	PNEVMATIKOS	Nikolaos
Maitre de conférence	RIDAoui	Mustapha

Article 2 :

Madame Marianne GUILLE Professeur d'université est désignée présidente du jury.

A Paris, le mardi 1er avril 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER